COMITÉ DIRECTEUR
SYNTHÈSE – RÉUNION N°2022-04

1er octobre 2022

Présentiel au CREPS de Bordeaux (653 cours de la Libération 33400 Talence) couplé avec vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Membres Comité Directeur présents : Marilyn Georgel, Martine Prévost (visio), Joël Jollit, Françoise Jeante, Martine Watrice, Jean-Pierre Rouquier, Yoann Cabirol, Johan Augeron (visio), Nadia Bali-Abdou (PM), Anne-Marie Bellan (visio), Patrick Bergeaud, Estelle Cartry (visio), Philippe Commère, Nicole Duclos, Marie-Anne Gorichon-Dias, Thiery Grandemange (visio), Nathalie Richard, Natalie Thoumas-Gui (visio), Pierre-Yves Viallard

Membres Comité Directeur excusés : Éric Fradin (procuration à René Meyer), Bernard Allonneau (procuration à Johan Augeron), Gregory Bottier (procuration à Nadia Bali-Abdou), Yves Orlianges (procuration à Nicole Duclos), Anne-Marie Bellan (procuration à Marilyn Georgel), Gérard Pajot (procuration à Françoise Jeante), Bernard Saintemarie (procuration à Joël Jollit), Ernest Prinzivalli

Membres Comité Directeur absents : Quentin Dubus, Gérard Perrier

Membres de droit présents, voix consultatives : Lionel Brusquand (visio), Olivier Mauffrey, Alain Tauzin, Pascal Brosseau (visio), Alain Gouguet

Membres de droit excusés : Bernard Maes, Romain David

Membre de droit absent, voix consultative : Louis-Guillaume Blanc

Présidents de commissions non élus au CD présents : Alain Rinjonneau (visio), Martine Dusart (visio)

Présidents de commissions non élus au CD excusés : Alain Devaux, Isidore Garcia

Invités présents : Didier Rousset, Michaël Bournazeix *Directeur sportif*, Laurie Hauet *Agent administratif*

Invité absent : Thibault Menanteau

CTS/CTR excusé : Frédéric Taillard

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (10h) ; Fin de la séance (16h)

En ouverture la Secrétaire Générale demande à avoir une pensée pour Aimé Cordoba et Patrick Haslay qui nous ont quittés récemment.

ORDRE DU JOUR

1/ PRÉSENTATION DE LAURIE HAUET, AGENT ADMINISTRATIF

La parole est donnée à Laurie pour se présenter.

2/ POINT SUR LE RECRUTEMENT D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

René Meyer informe que 4 candidats sur 17 ont été retenus et que les entretiens sont terminés.

Le nom de la personne retenue nous sera transmis quand les autres candidats auront été informés qu'ils ne sont pas retenus.

Une discussion s'installe sur le financement des agents de développement.

Le coût de ce 1er agent de développement est compensé par le départ à la retraite de Véronique Ferrier et l'arrêt du bail des bureaux de Poitiers.

Nous sommes dans l'attente d'une explication quant à la non recevabilité reçue pour le financement de ce poste.

René Meyer et Jean-Pierre Rouquier ont sollicité un entretien en octobre avec Mathias Lamarque, Directeur de la DRAJES.

Certains demandent à ce que la FFA reverse à la Ligue les 3 € prélevés sur les licences pour ces embauches.

Il est demandé à Martine Prévost et Françoise Jeante, membres du CD FFA, de faire remonter les problèmes financiers liés à ces recrutements et donc au non-respect des engagements pris lors de l'AG de la FFA par le Président André Giraud.

Martine Prévost fait constater que cette conversation est stérile.

Une lettre sera envoyée à la FFA pour que celle-ci précise ses engagements vis-à-vis du recrutement de ces agents de développement.

Françoise Jeante précise que le Président André Giraud lui a certifié plusieurs fois qu'il ne devait pas y avoir d'obstacle à ce recrutement (processus expliqué).

3/ RENTRÉE DES STRUCTURES, SAISON 2022/2023

Effectifs constants sur les trois structures pour cette rentrée.

Très peu de recrutements sur les pôles espoir, à cause d'un faible niveau général de nos minimes (génération Covid).

La structure de Talence est officiellement rattachée au CREPS de Bordeaux. Le coût sera plus élevé car accès au médical, aux installations (piste et musculation), au suivi scolaire et universitaire (environ 1450 euros par athlète).

Même fonctionnement sur la structure de Poitiers que la saison passée. Peu d'athlètes sur le Pôle car la plupart ont basculé sur le CNE.

Pour la structure de Limoges, arrivée d'un coach sprint court / haies hautes, arrivée d'une autre école de kiné (ILFOMER) en plus de l'école de kiné de la Croix Rouge pour les massages de récupération qui auront lieu les mardi, mercredi et jeudi de 19h30 à 20h30, arrivée d'un ostéopathe et d'un podologue dans l'équipe médicale.

Les conventions Ligue/Club/Athlète ont été envoyées avec un retour demandé pour le 7 novembre accompagné du règlement financier.

Les tenues athlètes et coachs pour cette saison sont actuellement à l'étude avec la Commission Communication et Partenariats.

4/ ORGANISATION SAISON SPORTIVE

Présentation du calendrier (document sur le site).

Approbation à l'unanimité.

5/ SARAN

Françoise Jeante rappelle que le Challenge National des Ligues de Marche Athlétique est une compétition Clubs. Ce sont les clubs qui engagent leurs athlètes.

La Ligue organise la logistique du déplacement et c'est Patricia Bourguignon, membre de l'ETR Marche, qui assure la sélection des athlètes.

Comme les autres années, les membres du Bureau ont validé la prise en charge de ce déplacement par la Ligue à hauteur d'1/3 des frais engagés.

6/ CIRCULAIRE FINANCIÈRE (VOIR PIÈCE JOINTE)

Le Trésorier Jean-Pierre Rouquier commente les modifications sur la circulaire financière, celles-ci seront soumises au vote :

- Application des remboursements FFA sur : A-1 Transport, A-2 Hébergement et restauration, A-4 Véhicules LANA
- Indemnité complémentaire Directeur de stage : 300 € → Ceci ne peut s'appliquer ni aux salariés ni aux mises à disposition (titre H)
- Pénalité de 150 € par officiel manquant (titre I)

Yoann Cabirol indique que lors de la CSO en présentiel du 24 septembre il a été fait état du manquement de certains clubs à présenter un certain nombre d'officiels lors des compétitions estivales et une proposition de 150 € par juge manquant est faite, étant précisé que cette pénalité sera supprimée si des assistants obtiennent le niveau 2 avant le 31 juillet.

Johan Augeron précise qu'il a par deux fois fait remarquer que les quotas entrainaient parfois voire souvent (notamment Saint-Jean-de-Luz 9h A/R fin juin) un surnombre de juges. Selon lui l'application de pénalités lorsque le jury est complet n'est pas recevable pour les bénévoles et dirigeants qu'il représente ; faire venir inutilement des officiels à 2h ou 4h de route aller n'est pas recevable. Enfin il pose cette question : est-il prévu l'absence de pénalités si le jury est complet ? Absence de réponse.

La proposition de Didier Rousset de faire évoluer les tarifs de participation aux frais de repas des jurys pour les compétitions n'ayant pas pu être effectuée lors de la réunion, un sondage par Google a été fait.
Ce sondage demandait de se positionner pour faire passer le tarif de 4,00 € à 4,50 € et celui de 7,00 € à 8,00 €.
17 personnes ayant répondu favorablement, la proposition de modification sera intégrée à la circulaire financière.

La circulaire financière sur sa totalité est mise au vote : 1 abstention, 4 contre, 15 pour
La circulaire est adoptée.

7/ FORMATION (DOCUMENT SUR LE SITE)

8/ COMMISSIONS (DOCUMENTS SUR LE SITE)

Il sera demandé aux Présidents de commissions d'envoyer beaucoup plus tôt leur compte-rendu afin que les membres du CD en prennent connaissance avant le CD.

Françoise Jeante demande à chaque Président de commission de réviser les membres de sa commission (demande d'ajout à faire valider ou enlever les membres qui ont démissionné) et de l'en informer.

Les commissions doivent être formées de membres actifs avant tout, sans obligation de représentant de chaque comité, mais après chaque réunion de commission un bref rapport synthétique doit être communiqué.

Pour la Commission Communication et Partenariats, Nicole Duclos a présenté les différents contrats de sponsoring avec la Ligue dont INTERSPORT avec la marque CRAFT. Un sponsoring avec Renault Rent Mobilize Share est également en train de se mettre en place.

Nicole Duclos aborde également un éventuel partenariat avec KEY ONE les chaussures qui protègent les pointes. On envisage de présenter un stand sur nos championnats régionaux afin de sensibiliser les athlètes à cette marque et peut-être ensuite demander un prix Ligue.

9/ SOIRÉE DES RÉCOMPENSES

Nicole Duclos fait part des difficultés à établir le classement des athlètes ayant participé aux meetings à label suite au départ de Jérémy Bâty, d'autant plus qu'aucun classement après chaque compétition n'a été fait, ni de communication sur ces meetings.

La soirée des récompenses prévue le 5 novembre a été annulée.

Conformément au cahier des charges pour ce circuit des meetings, il a été décidé que les athlètes récompensés recevront un chèque accompagné d'une lettre de félicitations.

Nous tirons toutes les leçons de ces dysfonctionnements et nous ferons « vivre » ces circuits pour la saison prochaine.

Nicole Duclos regrette que nous ne puissions pas mobiliser l'élite de la Ligue pour cette remise de récompenses.

Le trésorier fait remarquer que le budget présenté et approuvé par l'AG ne prévoyait pas un tel dépassement.

Il rappelle que les propositions de budget ne sont pas acquises et que seul ce qui a été approuvé par l'AG fait foi, sinon à quoi cela sert de préparer un budget si on n'en tient pas compte.

10/ JO 2024

Le projet de participation au « Relais de la Flamme » envisagé sur Talence conjointement par la Ligue et le Comité de Gironde est abandonné en l'absence d'engagement sur le financement des 150 000 euros demandés.

11/ TABLEAU RÉFÉRENTS LANA-FFA (DOCUMENT SUR LE SITE)

Françoise Jeante rappelle la recherche d'un référent « Observatoire de la forme ».

12/ CALENDRIER

- Comité Directeur 17 décembre à Talence, CREPS de Bordeaux
- AG LANA : 1er avril à Angoulême

13/ QUESTIONS DIVERSES

Organisation CRJ (document sur le site)

Des groupes de travail se sont mis en place et une réunion CRJ est programmée le 29 octobre.

Natalie Thoumas-Gui demande à ce que les 3 ou 4 personnes qui connaissent bien la création des compétitions CRJ forment d'autres volontaires. Nathalie Richard fait remarquer que Pierre Lassignardie s'est proposé et qu'il n'y a eu aucune demande.

Participation LANA commission violences sexuelles

Martine Watrice était déjà la représentante de la Ligue et continuera, accompagnée de Nicole Duclos.

Comités Directeurs

Devant la difficulté d'échanges pendant les Comités Directeurs, un vote est proposé pour :

- Maintien en présentiel et en visio
- Présentiel uniquement → 22 pour, 3 contre

Le « présentiel uniquement » a été voté.

Françoise Jeante
Secrétaire Générale